

" Il se présente à la tribune, et son apparition est saluée par les cris de "Vive la Commune ! Vive Eudes ! "

" Ces cris redoublent lorsqu'on a entendu le citoyen Eudes répondre à ces acclamations par ce cri : "Vive la Grève ! "

" Le citoyen Eudes a la voix puissante et son discours plein de verve fouaille d'importance tous les bourgeois qui s'opposent aux intérêts de la classe ouvrière.

" Il se démène quelques instants contre la bourgeoisie, dit que la grève ne doit pas être une affaire de salaire, mais de révolution, et arrive à cette phrase :

" *Honte à tous les riches qui, au Conseil Municipal, se sont unis à la bourg.....*

" A ce moment, l'orateur s'affaïssait sur la table qui lui sert de tribune.

" Eudes, si pâle tout à l'heure, est maintenant tout rouge. Il est là, cassé, courbé, on deux ; les deux bras en avant semblent fouiller dans la foule."

Il était mort, à 44 ans !

On le porte chez lui et sur ce cadavre, et tout autour, on lit le papier audacieux. *Ni Dieu ni Maître.*

" Au moment, lisons-nous dans *La Croix*, où les grévistes font des obsèques tapageuses à l'ancien assassin voleur ; au moment où la voix populaire qui n'est pas celle de Dieu, canonise ce damné (puissions-nous nous tromper), rappelons son premier assassinat et peut être nous pourrions parler de ses vols d'argent, bientôt, en rendant compte des obsèques.

" C'était en août 1870, au moment où il fallait à tout prix sauver la France, en une circonstance où tous les partis se taisaient pour sauver la patrie, un certain Grangar donna 18,000 francs, venant on ne sait d'où, pour profiter de l'angoisse de la France et faire une révolution.

" Eudes se chargea d'allumer l'incendie, et voici comment, dit Maxime du Camp :

" Eudes se dirigea le dimanche 17 août 1870, par la grande rue de la Villette, sur un poste inoffensif de sapeurs pompiers. Il en tua un, la sentinelle, par derrière ; un de ses complices en tua un autre ; on tua aussi, par dessus le marché, un enfant de six ans et demi qui passait par là."

" Il fut condamné à mort ; le gouvernement du 4 septembre le gracia, et le 31 octobre suivant, il se révolta contre lui, et faillit livrer Paris aux allemands.

" Il fut arrêté, cassé de son grade et relâché, car l'ombre du pompier de la Villette le protégeait. Et puis, il avait vomi un peu de prose dans la *Patrie en danger* de

" Blanqui ; il avait énoncé quelques idées vraiment fortes et tout-à-fait neuves, entre autres celle-ci, qui mérito de n'être point perdue : "Si Dieu existait, je le ferais fusiller." Tout cela méritait une indulgence qu'on ne lui marchandait pas."

Devons-nous nous étonner que dans un pays civilisé comme la France, on en vienne, non seulement à amnistier des brigands, des assassins, des voleurs, mais même à les mettre sur le chandelier, à en faire des chefs de file ?

Le fait n'aura plus rien d'étonnant si nous voulons nous rendre compte de l'esprit public qu'offre aujourd'hui la plupart des sociétés.

Ici même, dans notre Canada, encore si plein de foi et de religion, comment se traduit souvent, trop souvent l'esprit public ? N'est-il pas avéré aujourd'hui que du moment qu'un crime quelconque, meurtre, assassinat, émeute vient à éclater, les sympathies sont toutes pour les acteurs de ces crimes et presque nulles pour les victimes ? Qu'arrive-t-il ? C'est que pendant que les échafauds sont ainsi mis de côté, les crimes se multiplient étrangement !

Les partis politiques ne sont-ils pas toujours prêts à soustraire à la juste vindicte des lois les plus grands coupables, du moment que cette indulgence pourra servir au parti ?

N'a-t-on pas vu, un repris de justice étranger, un homme flétri dans son honneur dans son propre pays par des arrêts de tribunaux, en outre concubinaire public après avoir volé la femme d'un autre, reçu ici, presque fêté dans des sociétés ayant prétention à la respectabilité ? Ne l'emploie-t-on pas encore à l'heure actuelle comme instrument pour diriger l'opinion publique dans la voie qu'on voudrait lui faire prendre pour le succès du parti ?.....

Il n'y a encore que quelques jours que des feuilles publiques prétendues respectables, annonçaient son arrivée à Québec. Si c'eût été pour mettre la police en garde, passe ; mais on sait que ce n'était pas là le but.

L'écriture sainte dit que Dieu aveugle ceux qu'il veut perdre ; et il en est des sociétés comme des individus. Lorsque les saines idées de justice, des convenances, de respect des principes disparaissent d'une société, on peut augurer qu'elle se hâte vers sa ruine.

A nous de résister à ce dangereux courant.